

FOYER EDUCATIF LE VIEUX LOGIS



RAPPORT D'ACTIVITE

2

0

1

6

FOYER EDUCATIF LE VIEUX LOGIS

CONTACT :

ACCES :

115 Avenue de la République 91230 - MONTGERON Téléphone : 01.69.40.84.84 Télécopie : 01.69.03.94.95 e-mail : vieuxlogis@avvej.asso.fr	SNCF : Châtelet ou Gare de Lyon : RER D, direction Melun, descendre « gare de Montgeron-Crosne » AUTOBUS : A la gare de Villeneuve St Georges, autobus ligne A, descendre « station Pavillon Flore » VOITURE : N6, Sortie « Montgeron-centre »
--	---

ACCUEIL :

Maison d'enfants à caractère social, le Vieux Logis accueille 90 jeunes adolescents et jeunes majeurs dans 6 services mixtes.

MISSION :

- 4 pavillons, destinés à l'accueil de 11 à 12 jeunes, âgés de 12 à 18 ans.
- 1 service d'appartements partagés, pour 12 jeunes à partir de 16 ans.
- 1 service d'accompagnement éducatif, pour 32 jeunes majeurs, logés en studios.

AGREMENTS - HABILITATION :

- Aide Sociale à l'Enfance

STRUCTURE :

Direction :

Directrice : Marie-Laure MANUEL

Directrice Adjointe : Véronique GUEGAN

Chef de service :

Mme Florence CREMET, Service des Appartements Partagés,

Mr Frédéric BISCARAS, Service d'Accompagnement Educatif,

Mr Lionel LÉBOUCHER, Pavillon les Iris (Montgeron),

Mr Frédéric BISCARAS, Pavillon Crosne (Crosne),

Mr Ridha BOUZIDI, Pavillon les Hêtres (Draveil),

Mr Laurent LAY, Pavillon l'Abbaye (Yerres),

Effectif : 70 salariés

LA PLACE

Marie-Laure MANUEL

Quel que soit le hameau, le village, la ville, la place est toujours un espace d'expressions, de communications, de rencontres. Les arbres bordent la place, pour ne pas l'encombrer et le soleil peut y déployer sans retenue ses rayons. La place du village est toute dédiée à la circulation de l'histoire des Hommes.

La place est une nécessité née d'une volonté de pousser ce qui l'encombre vers l'extérieur. Il nous faut bien faire du vide, pour faire de la place. Le corps de la femme est conçu avec une place dédiée à l'embryon qui va s'y nicher pour se développer. Avant que l'enfant ne naisse, les parents s'accordent sur la place du berceau. Sera-t-il à l'abri des sollicitations de la vie quotidienne ? Après cette première naissance, viendra le moment où se posera la question d'un deuxième enfant. Aurons-nous assez de place dans notre vie ? Dans notre cœur pour l'accueillir ? La place est au cœur, de notre cœur.

Le discours politique s'empare de cette question. Les projets se construisent à propos de la place du salarié, de l'instruction de l'enfant, de la personne âgée, de l'étranger... Circonscrire une place est une très grande responsabilité, à titre individuel et à titre collectif.

La place peut être assignée : une place pour chaque chose, chaque chose à sa place. Elle peut, d'un coup, devenir étroite, étouffante, stigmatisante. Me vient en tête le premier roman de PATRICK MODIANO : La place de l'étoile... Sous le joug de l'injonction, la pensée vacille et laisse la place à la peur, vouloir préserver la pensée requière, en règle générale, une grande volonté. Les dictatures s'emploient à liquider la place nécessaire à la pensée.

Les enfants, adolescents, jeunes majeurs que nous accueillons, dans l'institution sont des enfants placés. Avant ce moment de l'arrivée, ils sont déplacés, du champ de leur famille, de leur institution scolaire, de leurs pays... Notre travail est de leur restituer leur place, de dessiner avec eux les contours de la place qu'ils peuvent et encore mieux souhaitent occuper. Nous revisitons sans relâche les moyens que nous allons mettre à disposition pour servir le projet.

Cette année, nous avons décliné dans notre projet d'établissement, nos actions pour les cinq années à venir. Nous avons aussi ouvert *LA STATION*, un lieu où le temps est pris pour accompagner les apprentissages, pour accueillir les jeunes qui ne se trouvent plus à leur place, dans les modèles proposés. Dans les témoignages qui suivent, l'un retiendra particulièrement notre attention. L'histoire d'Emilie, abandonnée pendant son placement. Cette contraction du temps, hors champ de la pensée, a été vécue par l'équipe comme une maltraitance et mis le projecteur sur les effets d'une décision brutale. Le placement est devenu l'acteur d'une dégradation sans appel et sans filet d'une personne en devenir.

L'institution est régulièrement traversée par ces soubresauts, en particulier pour les contrats jeunes majeurs, assignés très rapidement à une place qui les prive d'un accompagnement éducatif nécessaire à une bonne insertion et une place dans notre société. La commande financière exclut les plus démunis qui viennent grossir les rangs des futurs sans abris. Les chiffres nationaux le démontrent déjà.

Alors, quand on n'est pas ou plus dans le cœur de nos familles, quand l'attention portée ne fait plus place au passage de l'éducation nécessaire, les places de nos villages seront-elles encore éclairées pas les rayons du soleil ?

Les évolutions de notre mission éducative auprès des jeunes majeurs

Véronique GUEGAN
Frédéric BISCARAS

Le Service d'Accompagnement Éducatif (SAE) du Vieux Logis a pour missions l'accompagnement éducatif de jeunes âgés de 18 à 21 ans. L'accueil se fait en studio.

L'objectif du service est de faire parvenir à l'autonomie des jeunes qui lui sont confiés. Un certain nombre de leviers, organise et structure les missions :

- L'insertion sociale,
- L'insertion professionnelle,
- La confiance en soi, la stabilité affective, la santé,
- La citoyenneté et la capacité d'être un acteur social,
- La capacité d'adaptation aux aléas de la vie.

Ce travail est mis en œuvre par un accompagnement à moyen/long terme et la mise en place d'un projet pour et avec le jeune. Cet accompagnement doit permettre au jeune d'être acteur de ses propres choix, de prendre conscience de ses difficultés, de son histoire, de ses relations familiales, affectives, relationnelles. Ce projet se construit dans le respect de son rythme, de son évolution, de ses choix. C'est le temps de cet accompagnement qui assure l'appropriation de ce projet. L'acte éducatif repose alors sur l'instauration d'une relation de confiance. C'est au jeune d'expérimenter, d'émettre des idées, de soutenir des positions, de questionner. L'accompagnement éducatif est individualisé, chacun des 32 jeunes a un référent. Des temps collectifs ont lieu autour de moments de partages au service, lors d'activités et de séjours.

Au fil des années, l'accueil des jeunes majeurs a été marqué par des évolutions importantes :

Le contrat jeune majeur est attribué au mérite. Pour l'obtenir, le jeune doit avoir un projet solide et s'y tenir. Ainsi, les jeunes très en difficulté, pour lesquels un temps pour se poser et établir un lien avec les éducateurs avant de pouvoir se projeter, était nécessaire, ne sont plus accueillis au SAE. « *Le symptôme du jeune qui était le point de départ du travail jadis apparaît parfois aujourd'hui comme ce qui fait obstacle au travail* »¹. Alors que l'équipe travaillait à l'émergence et à la construction d'un projet avec le jeune, aujourd'hui elle travaille sur la réalisation du projet déjà établi avant son arrivée. Le cadre imposé par les contrats jeunes majeurs est omniprésent : une épée de Damoclès brandie à chaque faux pas.

Les ex-mineurs isolés représentent la majorité des jeunes accueillis. Fin 2016, sur les 30 jeunes présents au service, 23 sont des ex-mineurs isolés. Ce sont eux qui répondent le mieux aux critères pour obtenir une aide à l'âge de 18 ans car pour pouvoir s'insérer en France, ils réalisent des parcours sans faute : réussite scolaire et professionnelle. Leur accompagnement nécessite des compétences et disponibilités pour les démarches administratives : obtention de papiers d'identité et d'autorisation de travail. Ce sont des jeunes discrets qui parlent peu d'eux-mêmes. Leurs symptômes sont silencieux, ils s'expriment par le corps (sommeil perturbé, fatigue, maladie, angoisses...). La fiction du romancier, (Laurent GAUDE dans son livre Eldorado sur

¹ Serge Raguideau, Directeur Général de l'AVVEJ, introduction au séminaire 2017 de l'AVVEJ in Flash n° 298: l'éducation spécialisée : entre activités et vie quotidienne. Comment faire surgir la parole ? »

l'immigration) colle avec la réalité : « *Combien de fois dans ta vie, Salvatore, as-tu vraiment demandé quelque chose à quelqu'un ? Nous n'osons plus. Nous espérons. Nous rêvons que ceux qui nous entourent devinent nos désirs, que ce ne soit même pas la peine de les exprimer. Nous nous taisons. Par pudeur. Par crainte. Par habitude* ».

Une commission composée d'élus prend la décision de l'attribution des contrats jeunes majeurs et de l'orientation. Précédemment, le jeune était reçu avec ses éducateurs référents (ASE et établissement), par l'inspecteur, et après discussion une décision était prise. Aujourd'hui, le contrat est rempli préalablement par le jeune, validé par l'inspecteur qui n'a plus la maîtrise de la décision. Les objectifs retenus sont avant tout l'insertion et la sortie rapide du dispositif. L'orientation est également décidée par la commission et les solutions d'hébergement sans soutien éducatif privilégiées, dès lors que le jeune a un revenu même faible et temporaire. Depuis 2013, plusieurs jeunes sont sortis du service dans ces conditions, la situation de WARRIS en est un exemple.

WARRIS est arrivé au Vieux Logis à l'âge de 16 ans. Originaire de la Côte d'Ivoire, son parcours au Vieux Logis témoigne de sa volonté d'insertion et de l'énergie qu'il met pour y parvenir. WARRIS s'investit sur son lieu de placement, dans une vie sociale et à l'école. Francophone dans son pays, il entame d'emblée un bac pro maçonnerie qu'il obtient en 2 ans. Il souhaite se diriger ensuite vers un BTS « métiers du bâtiment » en alternance mais il ne trouve pas d'employeur. Ne souhaitant pas rester sans activité, il entame une formation dans la sécurité de trois semaines. Quelques jours après le début de sa formation, son dossier passe en commission, il apprend qu'il est orienté à PACS91. Il est décontenancé par cette décision prise dans un moment incertain pour lui : sans travail et sans salaire. Il a deux jours pour préparer ses affaires et est admis à la résidence sociale d'Evry. Les premiers temps, il passe au service, continue de nous solliciter pour des conseils, il se montre anxieux. Il a quitté la résidence trois semaines après son accueil et nous n'avons plus eu de nouvelles.

Les durées de contrat et de renouvellement sont réduites et le travail éducatif est relégué au second plan. Le travail éducatif et le temps sont indissociables. Instaurer une relation pour permettre au jeune d'aborder ses difficultés familiales, psycho affective, sociales, de santé... n'est plus le cœur de notre travail. Le nombre d'entrées et sorties : 51 pour l'année 2016 et l'incertitude des renouvellements de CJM ont un impact sur la somme du travail à effectuer mais aussi sur la nature même du travail éducatif. Ainsi, chaque admission ou sortie implique différents rendez-vous (Chef de service, psychologue, éducateurs), une remise en état de l'appartement par les hommes d'entretien, un état des lieux effectué par l'intendante... Les rapports à adresser à l'ASE pour chaque renouvellement sont plus nombreux, les éducateurs et le secrétariat sont plus sollicités.

Alors que le travail éducatif de fond est difficile à organiser sur la durée (projets thématiques sur l'année autour de la citoyenneté, la santé, la sexualité...), le travail quotidien des éducateurs s'organise dans l'immédiateté des solutions d'hébergement à trouver et des démarches administratives à effectuer.

Ces évolutions interrogent le sens de notre travail éducatif auprès des jeunes majeurs, elles nous amènent à repenser notre organisation, nos actions, nos pratiques. Sans renier nos valeurs, il nous faut inventer d'autres formes d'accompagnement et de solidarité.

Paradoxalement, au moment où grand nombre de départements se désengagent de la prise en charge financière des contrats jeunes majeurs, des études et publications sur le devenir des sortants du dispositif de la protection de l'enfance se multiplient : « *l'accompagnement des jeunes majeurs vers l'autonomie* » ONED 2015, « *sécuriser les parcours d'insertion des jeunes* » rapport de CESE, mars 2015, « *Inégalités entre jeunes sur fond de crise* » rapport de l'observatoire de la jeunesse, 2013, « *l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes sortant du dispositif de protection de l'enfance* » ONED, octobre 2014, « *permettre la jeunesse ou comment accompagner les*

jeunes majeurs vers l'autonomie et l'indépendance », Edition ERES, décembre 2015...
Pour affirmer que cette question est essentielle pour l'avenir de notre société et que nous ne serons pas passés à côté des débats à venir et de notre engagement.

Le pôle pédagogique du Vieux Logis

Michèle LIGONNIERE

Le pôle pédagogique du Vieux Logis (LA STATION), a ouvert ses portes dans la seconde moitié de cette année. Les travaux du local finis, nous avons aménagé un lieu accueillant, ouvert et modulable à la fois, qui puisse s'adapter aux nombreuses missions qu'il aura à remplir. C'est Sophie qui a tout d'abord pris en main les choses et équipé notre grande salle d'un coin salon, d'un peu de verdure, outillé la cuisine équipée de façon à la rendre opérationnelle. Dès mon arrivée, nous avons fait connaissance et commencé à partager nos expériences professionnelles et notre vision des choses dans le cadre de travail qui nous était fixé. Ce temps en commun a été l'occasion de nous rendre auprès des autres structures de l'AVVEJ qui comptent aussi un pôle pédagogique pour échanger et découvrir leurs pratiques ; de rencontrer des partenaires (La ligue de l'enseignement, le CDDP, culture du cœur...) ; de passer des commandes plus pédagogiques, de prendre contact avec des structures sur la commune (médiathèque, mission locale, CIO...) ; d'élaborer des outils de fonctionnement et de rencontrer les différentes équipes afin de présenter les grandes orientations de notre pôle ; bref de concevoir la trame qui nous permettra de tisser notre action future auprès des jeunes que nous accueillerons.

La STATION a commencé à accueillir des jeunes sur les temps de vacances pendant l'été avec notamment une journée portes ouvertes, pour leur faire découvrir la structure et nous rencontrer. Nous avons ensuite tout au long de l'été proposé des activités sportives, culturelles variées à inscription libre. Nous avons ainsi pu «visiter PARIS avec les yeux de Julie», randonner en forêt de FONTAINEBLEAU, visiter le château de BLANDY-LES-TOURS, organiser des matchs d'impros, débattre autour d'un film, visiter des expositions, assister à des spectacles variés...

Puis le temps de la rentrée scolaire est arrivé, avec le constat de quelques jeunes sans solution scolaire pour des raisons très variées.

C'est à eux que notre action au quotidien s'adresse prioritairement en fonction de leur projet.

- Pour Modibo, Ahmad, Salif, Akash, tous jeunes mineurs étrangers sur le territoire, il s'agissait d'une transition dans l'attente d'une affectation scolaire à l'issue des tests CASNAV*. L'occasion de faire le point avec eux de leur projet, de les familiariser un tant soit peu avec le français langue de scolarisation et de les confronter avec quelques apprentissages de façon à ce qu'ils arrivent le jour de la passation des tests un peu mieux équipés ou moins dépourvus ! Les échanges avec les autres jeunes sont source de progrès dans notre langue pour ceux qui sont non francophones et les activités comme la cuisine (faire les courses aussi), les jeux de société sont en ce sens très motivants.

**Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage*

- Pour Yakouba, Drissa et Moussa, arrivés en FRANCE vers le mois de juillet et non scolarisés antérieurement, aucune solution scolaire à ce jour n'a été trouvée par l'Education nationale, suite aux tests. Ils ont plus de 16 ans, les places sont plus difficiles à trouver pour des « NSA » (Non Scolarisés Antérieurement). Ce sont trois jeunes qui malgré tout déploient une énergie incroyable pour pouvoir accéder à une formation CAP, la seule que leur faible niveau scolaire leur permette, pour se dessiner un avenir. Ils ont besoin pour cela d'une remise à niveau scolaire et que nous travaillions étroitement avec le CIO du secteur afin de définir ensemble un projet viable qui colle au plus près de leurs envies. Ils bénéficient conjointement à notre action de cours d'alphabétisation dans des associations de quartier.

- Pour Axelle, Auriane, Cynthia, Sandra, Adeline, Maëlle, Cassandre, la situation est toute autre. Enfin, disons qu'il s'agit surtout qu'émergent une demande, un projet, une envie pour soi. Le chemin qui mène à cette élaboration est plus long, plus difficile à suivre peut-être parce que moins balisé, ou sans doute aussi parce qu'elles (en l'occurrence), ont perdu le sens si minime soit-il de ce qui les raccrochait à l'école. Les copains ne suffisent parfois même plus à être une motivation, ou cette seule motivation, qui tient malgré tout beaucoup de jeunes, a été mise à mal par le placement et la rupture quasi obligatoire qu'il entraîne avec le collège ou le lycée d'origine. Alors pour certains, c'est la énième rupture, la rupture de trop, celle qui fait basculer vers la déscolarisation. Un parcours souvent chaotique qui s'accompagne de difficultés dans les apprentissages, de capacités d'attention très déficitaires, d'une piètre estime de soi, d'un découragement total vis-à-vis de l'école et de son cortège de contraintes. Le challenge est de réussir à faire venir ces jeunes à la Station, les remettre dans un temps social qui oblige à se lever le matin quand il est si agréable de rester faire la grasse matinée...

La demande initiale d'admission à LA STATION émane de l'équipe et passe par un premier rendez-vous avec le jeune et un de ses éducateurs. Ensemble, nous essayons d'établir un projet et d'obtenir l'adhésion du jeune à minima. C'est pourquoi, lorsque nous présentons au jeune notre planning de fonctionnement dans lequel apparaissent les plages dédiées à l'accueil des jeunes non scolarisés, nous lui demandons ce qu'il se sent capable de tenir. Nous avons été surprises de voir que la grande majorité d'entre eux optait dès le départ pour toutes les plages du matin (9h30 à 12h30) et au moins une plage voire 2 dans l'après-midi (14h à 16h30).
- Venir à la STATION oui, mais pour quoi faire ? Je trouve que c'est dans la réponse que chaque jeune va apporter à cette question, qui finalement est vraiment celle qu'il doit se poser, que réside une grande partie de la réussite de notre action. Qu'ils réussissent à s'appropriier le lieu, l'espace et le temps pour (re)construire leur projet. C'est à la fois le moment le plus déstabilisant et je crois le plus à même de raccrocher un jeune même de façon très ténue. C'est pourquoi, nous ne faisons pas de l'activisme. Beaucoup d'échanges préalables amènent à faire émerger des appétences (parfois oubliées), des envies : Adeline voulait à tout prix apprendre à tricoter ou faire du crochet. Qu'à cela ne tienne, nous sommes parties de cette envie pour toute motivation. Elle n'a pas encore tricoté d'écharpes, ni de pulls, mais je crois qu'elle a compris qu'elle peut exprimer ses envies et qu'ici on n'attend pas forcément des demandes scolaires. Elle y a consacré plusieurs jours car étant gauchère personne ne pouvait lui montrer comment s'y prendre, je lui ai suggéré de chercher une vidéo qui pourrait l'enseigner bien plus efficacement que nous dans ce domaine. Par ce biais, elle apprend aussi qu'apprendre beaucoup de choses est possible, il y a pléthore de didacticiels sur le net, par contre rien ne peut se faire efficacement sans un projet personnel. Adeline avait aussi un petit écriteau à produire pour identifier son « panneau d'affichage » personnel. Elle a cherché des polices de caractères qui l'inspiraient et c'est une calligraphie arabe qui a retenu toute son attention. Je lui ai dit que cela nécessitait l'utilisation d'un calame pour tracer les pleins et les déliés, mais nous n'en avons pas. Elle a cherché des renseignements sur cet outil et comment le fabriquer elle-même, ce qu'une autre vidéo lui a montré. J'ai apporté quelques morceaux de bambou et elle a, seule, taillé trois calames de différentes largeurs pour écrire. Cela lui a demandé beaucoup de persévérance, elle a visualisé plusieurs fois la vidéo pour bien s'imprégner de la façon de procéder et y recourait dès qu'elle avait un doute. De même une fois ses outils réalisés, elle s'est entraînée longuement au tracé des lettres avant la production finale. Finalement, ce faisant, elle reprend confiance en sa capacité de faire, de réussir et d'entreprendre, des petites graines semées qui ne demanderont qu'à germer ! En tout cas quelle concentration !

Les jeunes qui viennent à la STATION, au début, adoptent souvent un comportement qui révèle leur mal-être vis-à-vis de l'école conjugué à leur envie de se conformer aux attentes et aux demandes émanant des parents, des référents ASE, des éducateurs... Ils louvoient entre coopération et rejet, refusant très souvent ce que nous proposons et se plaignant qu'ils n'ont rien à faire. Demandant à réaliser, par exemple, un bracelet brésilien, pour se plaindre ensuite qu'on ne leur apprend rien. Et lorsque en retour nous leur proposons de travailler alors des matières plus scolaires, constater une fuite devant les activités proposées.

Alors comment allier ces contradictions et faire que le jeune soit force de proposition, devienne acteur, auteur de son projet ? C'est le sens même de l'autorité que notre fonction nous confère, « la véritable autorité est celle qui grandit l'autre. Le mot "auteur" dérive de cette autorité-là », écrit l'académicien Michel SERRES. Quelle posture adopter pour que nos jeunes reprennent les rênes de leur avenir scolaire par le biais de notre accompagnement ?

« Tout ce qui est fait pour moi, sans moi, est fait contre moi », disaient GANDHI et NELSON MANDELA. Axelle, Adeline, Sandra, Cynthia, Auriane, Cassandre ont toutes un jour dit « Je m'ennuie, je n'ai rien à faire, on ne fait rien pour moi... », incapables de répondre à la question « mais qu'est-ce que TU as envie de faire, qu'est ce qui T'intéresse ? », refusant TOUT ce que nous proposons, « C'est nul, ça me plaît pas, j'veux pas, j'aime pas qu'on m'impose quelque chose... » ; allant jusqu'à prendre une posture de refus pour ne pas s'inscrire dans l'activité menée avec une photographe professionnelle dans le cadre d'un CLEA (Contrat Local d'Education Artistique) où nous travaillions sur le thème du portrait, de l'identité. Et puis, de l'atmosphère lourde et embarrassante de ces postures, émerge soudain une étincelle d'intérêt qui prend la forme d'une remarque pertinente, un rayon de soleil apparaît, une autre remarque fait écho à la première, ça y est la glace est rompue, on peut commencer à construire ensemble, la confiance est là, mais qu'est-ce qu'on a ramé avec Camille, l'artiste ! Puis ravies par les photos plutôt intéressantes faites lors de la première séance, Axelle et Adeline se donnent à fond.

Auriane et Cynthia sont plus réservées, toujours sur la défensive et dans le mimétisme, qui empêche l'une de se dissocier de l'autre et de reconnaître l'intérêt qu'elles semblent pourtant manifester. Elles fugeront ensemble lors de la deuxième séance au détour d'une pause et seront vertement tancées par leurs camarades le lendemain, qui leur parleront respect, chance de pouvoir bénéficier de cette activité, elles, parmi les 90 jeunes que compte le Vieux Logis. Elles exprimeront avec leurs mots ce que nous éducateurs n'aurions pas aussi bien exprimé.

Outre les belles photos que nous garderons en souvenir de ce travail, c'est une vraie leçon de vie que nous avons vécue ensemble et je crois que cet épisode est fondateur du groupe qui existe maintenant. Cynthia n'est pas entrée dans cette activité où pourtant sa façon de prendre les photos en cadrant en diagonale avait suscité un vif intérêt de la part de plusieurs d'entre nous, il y a eu une période de vide au cours de laquelle elle n'est plus venue sur le groupe car nous avions pensé avec les éducateurs que pour permettre à Auriane de prendre sa place, il valait mieux penser leur accueil en décalé. Comme Auriane va au collège l'après-midi, je l'accueillerai donc tous les matins et Cynthia viendra l'après-midi. Sauf que Cynthia ne veut pas venir l'après-midi et n'est donc pas venue. Elle est restée dans le rien jusqu'à une rencontre où nous avons fait le point, expliqué que ce n'était pas contre elle, ni à cause d'elle que nous avions fait ce choix, mais bien pour pouvoir prendre en compte les besoins de chacun. Elle exprimé à ses éducateurs son envie de retourner au lycée, dont elle devait me parler, mais devant moi c'est un tout autre discours, « j'ai dit ça comme ça », et de dire alors son envie de revenir sur le groupe. Depuis cet épisode, Cynthia a enfin investi LA STATION, compris que nous étions là non pour imposer des choses mais l'aider à déterminer et mener à bien son projet. Elle est souriante, en lieu et place de son air buté du départ et demande

du travail en lien avec son projet de devenir sage-femme. C'est son rêve, elle ne doit pas y renoncer, nous ne lui cachons pas que c'est difficile, le chemin qu'elle choisit n'est pas le plus facile pour y arriver, le BAC PRO ASSP en est un, il lui réclamera beaucoup de persévérance et de travail pour atteindre cet objectif, mais il n'y a qu'elle qui puisse faire en sorte que cela soit possible et elle peut compter sur nous pour l'accompagner, sans elle rien n'est possible !

Lors d'une conférence sur les conditions de réussite scolaire des enfants accueillis par l'ASE il a été rappelé que la loi de 2016 impose que le projet scolaire apparaisse dans le PPE et montré combien la priorité de la question scolaire était traitée différemment selon les équipes tant la gestion de la vie quotidienne était chronophage et les conditions de travail pas toujours réunies pour un accompagnement optimum des jeunes dans ce domaine. C'est pourquoi à LA STATION nous avons choisi d'ouvrir 3 demi-journées par semaine le service aux jeunes qui sont scolarisés (les mardi et jeudi de 17h à 20h et le mercredi après-midi de 14h à 17h) proposant une aide aux devoirs, à la recherche de stages, du soutien scolaire mais aussi la possibilité de faire des recherches dans le calme à l'aide des ordinateurs mis à disposition. Durant les vacances, toutes les matinées de 9h30 à 12h30, nous proposons aussi d'accueillir les jeunes qui ont besoin d'aide pour leur scolarité tandis que l'après-midi, des activités culturelles sont proposées. Ainsi le pôle pédagogique n'est pas un lieu stigmatisant, c'est un lieu de convergence des jeunes issus de pavillons différents qui ne se croisent pas, souvent ne se connaissent pas, quand bien même ils sont tous accueillis au Vieux Logis. Ce qui rassemble les jeunes qui viennent nous rencontrer c'est la question de la scolarité, c'est le partage d'activités culturelles, artistiques... Il faut alors se doter d'outils de partage des informations pour faire en sorte que chacun se sente au courant et concerné par les actions qui y sont menées, LA STATION on y passe, on y reste parfois un certain temps, on peut y revenir, mais c'est un lieu de transition et de passage, de rencontre avec les autres mais aussi avec soi et pour soi.

LA STATION en quelques chiffres :

36 jeunes sont venus à la STATION depuis son ouverture, entre activités culturelles pendant des temps de vacances, aide au travail scolaire et fréquentation à la journée.
15 jeunes ont bénéficié du dispositif du fait d'une non scolarisation temporaire ou sur un plus long terme

- 1 jeune parmi ceux-là est partie vers un service civique,
- 2 jeunes sont en voie de suivre des stages filés à raison d'1 à 2 journées par semaine sur l'année scolaire en cours,
- 1 jeune fréquente le pôle à mi-temps avec une scolarisation en collège,
- 5 jeunes ont retrouvé une scolarisation en collège ou lycée (3 en UPE2A et un BAC PRO, 1 en classe de troisième),
- 6 jeunes à ce jour viennent régulièrement à LA STATION du fait d'une non-scolarisation,
- 22 jeunes ont eu recours à LA STATION pour se faire aider dans leur travail dont 6 de façon très régulière.

Le travail avec les familles sur le service Appartements Partagés.

Florence CREMET

Le service des appartements partagés a toujours été attentif à être en lien régulier avec les familles des jeunes présents.

L'écriture du projet d'établissement a conforté ce choix de travail. Elle a mis en lumière la nécessité de laisser une « place centrale dans la dynamique d'accompagnement » du jeune, à son entourage familial. Ce travail nous a aussi imposé de formaliser et de systématiser cet axe dans le suivi de la prise en charge. Il est parfois facile d'oublier de faire avec, quand les familles ne répondent pas à nos attentes, quand les relations sont conflictuelles et pourtant aujourd'hui nous mesurons tous les bénéfices d'un lien régulier avec les parents même en service de semi autonomie.

La famille dans le cadre de notre accompagnement est définie comme toute personne ressource présente dans la vie du jeune. Cela peut être une tante, une sœur, des personnes rencontrées mais qui jouent un rôle dans la vie du jeune et pour lequel il est important de maintenir un lien tout au long de la prise en charge.

Dans le cadre du service nous avons fait le choix de rencontrer la famille le plus rapidement possible après l'admission. Le projet d'établissement décline les modalités de mise en œuvre et le temps nécessaire à l'admission. Le choix du Vieux Logis est de ne pas recevoir les familles avant la procédure pour permettre au jeune de pouvoir s'exprimer en dehors des enjeux familiaux.

La première prise de contact est généralement téléphonique dès l'accueil du jeune afin de pouvoir se présenter et donner nos coordonnées. Vient ensuite un entretien qui se déroule en deux temps, un temps avec le psychologue du service et un temps avec le chef de service. A l'issue de cette rencontre le Document Individuel de Prise en Charge est signé et décline les modalités des futures rencontres.

Lorsqu'il est impossible pour les familles de se déplacer, des visites à domicile sont proposées voire, des entretiens téléphoniques avec les parents vivants à l'étranger. Ces échanges permettent à chacun de retrouver sa place dans le projet du jeune et de ne pas se sentir exclu du placement en raison d'un éloignement géographique ou de difficultés personnelles.

En outre ces diverses rencontres proposées aux familles et ces contacts réguliers par téléphone offrent la possibilité pour eux de s'investir dans le suivi de leur enfant dans le respect de leur capacité et du cadre légal en vigueur. Nous même avons le respect de l'autorité parentale et informons les parents avoir eu connaissances des bulletins scolaires, absences, fugues et tout événement significatif intervenant durant la période d'accueil sur notre service.

Au cœur de notre suivi, nous axons notre travail afin que les parents puissent se saisir en toute responsabilité, du projet éducatif qui concerne leur enfant. La structuration de notre prise en charge qui allie : les entretiens psychologue/référent, le chef de service dans les entretiens d'admission, les visites à domicile, concourent de façon active à une place pour les parents

Généralement le référent du jeune reste l'interlocuteur privilégié offrant un repère fixe. Le placement est une manière d'entendre les symptômes du jeune qui viennent signaler une problématique familiale. Le service des appartements partagés propose des rencontres avec le psychologue soit aux parents avec le jeune, soit avec l'éducateur ou seul. Ces espaces sont repérés par les familles souvent demandeuses. L'équipe

pluridisciplinaire est vigilante à proposer un rythme d'accueil en lien avec le projet du jeune et le désir de chacun.

Cette place réservée aux familles dans un service basé sur l'autonomie n'est pas si évidente au premier abord et pourtant il est pour nous un axe privilégié et important dans le travail éducatif au quotidien. Le concept d'appartements partagés offre aux parents un espace de collaboration différent. Ce premier pas vers l'autonomie, prépare à la vie d'adulte de leur enfant régulant certaines tensions ou conflits rencontrés sur l'internat ou les placements familiaux. Déjà engagées dans un travail d'échange et de réflexions, les familles sont plus ouvertes à la rencontre et au suivi régulier avec l'équipe pluridisciplinaire du service, avec pour objectif la préparation de la majorité, et surtout le gain considérable des liens structurants pour l'avenir.

Une remise au service ou la sécheresse d'un abandon.

Ridha BOUZIDI

Le **5 juillet** au Vieux Logis est accueillie une jeune que nous appellerons Emilie, âgée de 14 ans (15 ans en octobre), dans un des pavillons d'internat. Cet accueil s'est effectué dans le cadre d'un accueil provisoire.

Lors d'une rencontre avec le père le **19 août**, celui-ci nous exprime sa volonté, et celle de la mère, de demander une ordonnance de placement provisoire. Il explique que les relations avec Emilie sont trop conflictuelles pour la recevoir à la maison. Jointe par téléphone, la maman confirme et va dans le même sens.

Rajoutons qu'Emilie a appris juste avant ce placement que ce père n'était pas son père biologique.

Les accueils provisoires sont signés régulièrement, après les premiers temps de placement. Un rendez-vous pour sa signature est fixé au **09 septembre**.

Suite à ce rendez-vous avec l'ASE, nous sommes stupéfaits de constater que la demande des parents se soit transformée en abandon, avec quatre semaines de réflexion pour confirmer leur accord.

Outre notre stupéfaction, nous nous interrogeons sur le grand écart de placement entre un accueil provisoire et une remise au service. Nous ne comprenons pas les raisons qui ont conduit à une telle décision.

Aucune place n'a semblé possible pour laisser une chance à une ordonnance de placement provisoire qui aurait été une alternative entre AP et abandon. Le choix imposé à Emilie a entravé de façon efficace, l'accompagnement psycho-éducatif de cette jeune fille.

La sidération de l'équipe s'est accompagnée de nombreuses interrogations : Les observations professionnelles des éducateurs, tant à propos des relations parents-enfant, que d'Emilie, n'ont été sollicitées à aucun moment par les services du département.

Les propositions éclairées n'ont pas été relayées auprès de la famille. Les échanges construits avec le couple parental pour les conduire à envisager une ordonnance de placement provisoire semblent avoir été balayés au cours d'une heure de temps par la proposition de remise au service.

Que dit la loi ?

Article L.224-4-2 du Code l'action sociale et des familles :

« Sont admis en qualité de pupille de l'Etat, les enfants dont la filiation est établie et connue, qui ont expressément été remis au service de l'aide sociale à l'enfance en vue de leur admission comme pupilles de l'Etat par les personnes qui ont qualité pour consentir à leur adoption, depuis plus de deux mois ».

Article L112-3 du CASF :

« La protection de l'enfance a pour but de prévenir les difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives, d'accompagner les familles et d'assurer, le cas échéant, selon des modalités adaptées à leurs besoins, une prise en charge partielle ou totale des mineurs (...)

Le **7 octobre**, les quatre semaines écoulées, les parents confirment leur accord pour une remise au service et ne se sont jamais plus manifestés. Le **7 décembre**, l'abandon devenait irréversible après le délai de rétractation légal de 2 mois.

Tout ceci a été effectué sans que nous n'ayons pu mettre en place, avec eux, un travail de réflexion. Le rendez-vous avec une inspectrice prévu le 27 octobre fut annulé par les parents fermement décidés à la mise en place de cette « mesure. »

Emilie

Durant les trois mois précédents cette remise au service, nous n'avons rencontré aucun incident significatif avec Emilie. C'était une jeune fille en lien avec l'équipe éducative, pleine de vivacité, loquace, enthousiaste et agréable, toujours prête à participer à toutes les activités, s'impliquant de façon volontaire aux tâches collectives du foyer (entretien des locaux, services de table...). Emilie s'est installée en toute confiance.

A la rentrée scolaire de septembre, elle s'investissait dans la recherche d'un établissement offrant une formation correspondant à son projet ; un Lycée (CAP restauration : service en salle) était trouvé assez rapidement.

C'était une adolescente gaie, chaleureuse, généreuse, mais qui a contrario avait peu d'amis.

L'inspectrice a porté auprès d'Emilie cette décision et la lui a communiquée. Les effets de l'annonce de cet abandon ont provoqués, après un temps de colère, une très grande tristesse.

De surcroît, les parents ont conforté leur acte par un ensemble de refus à des questions posées par celle qui bientôt ne sera plus leur fille.

A plusieurs reprises, Emilie réclame son album photo et demande à voir son frère et sa sœur. Elle dit être inquiète pour eux. Ses demandes n'ont pas trouvé de réponse favorable.

En guise d'explications, les parents disent ne pas avoir cet album, et que sans leur accord, les visites de la fratrie n'étaient pas envisageables, à moins de saisir la justice.

Propos d'Emilie : «Ma vie s'arrête là, je suis foutue». Lors d'une hospitalisation pour une intervention minime : «mais vous vous rendez compte, à l'hôpital je n'ai pas de famille pour venir me voir» ?

Après quelques jours, nous avons pu constater que le comportement d'Emilie changeait. Le dialogue se faisait plus rare, pour finir par être rompu avec plusieurs membres de l'équipe.

Emilie a commencé à se trouver au cœur de la majorité des conflits dans le groupe de jeunes. Elle agissait de façon à être considérée comme le mauvais objet du groupe, et en être ainsi rejetée.

Sa communication avec l'Autre se faisait dans la violence (insultes, agressions physiques et verbales, dégradations de vêtements d'autrui...).

Les vols qu'elle a commis à leur encontre, ses retours intempestifs avec fracas au milieu de la nuit, ses réflexions désobligeantes... sont devenues son mode de communication. De fait, elle a pris une place de bouc émissaire du groupe, et fut d'emblée désignée comme la coupable ou la responsable (ce qui était avéré dans la plupart des cas). Une autre façon de confirmer son rejet.

Emilie n'a plus eu aucun contact avec sa famille. Sa cousine, avec laquelle elle maintenait un lien, n'a plus souhaité la rencontrer alors qu'une sortie à Disney était prévue de longue date. Elles ne se sont plus contactées...

La très grande souffrance d'Emilie s'est exprimée à tous les étages : Elle ne s'inscrivait plus dans les activités. Elle était en rupture totale avec l'école, sa famille, les jeunes du foyer et les éducateurs. Emilie refusait tout ce qui lui était proposé (voire imposée).

Depuis le mois de novembre, l'équipe éducative, désemparée par cette situation et délestée de ses missions de protection, a fait part de sa grande inquiétude au sujet d'Emilie. Par ses fréquentations, ses retours au foyer au milieu de la nuit, ses fugues multiples et de longues durées, sa déscolarisation, son alcoolisation, sa consommation de cannabis, ses violences physiques envers d'autres jeunes du pavillon... Emilie se mettait en grand danger. Au regard de toutes ces constatations et malgré tout ce que l'équipe éducative pouvait mettre en place, nous observions, démunis, à quel point son comportement d'autodestruction allait crescendo depuis cette remise au service.

Nous n'étions plus en mesure de protéger Emilie. Mêlant l'équipe éducative à la décision prise par ses parents sur proposition de l'Aide Sociale à l'Enfance, elle était dans le rejet total de toutes les personnes qui l'entouraient et des institutions de façon plus générale. Aussi, fin avril nous devons nous résigner à mettre fin à sa prise en charge pour lui permettre de « rebondir » dans un nouvel environnement, non associé à la grande brutalité de cette « remise au service ».

RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNEE 2016

ASSOCIATION GESTIONNAIRE

Nom de l'association ou fondation reconnaissance d'utilité publique : **AVVEJ**
Adresse **1 Place Charles de Gaulle Montigny le Bretonneux 78 067 ST QUENTIN EN YVELINES**
Téléphone **01 30 43 26 00**
Télécopie **01 30 43 98 25**
Courriel : **siege@avvej.asso.fr**
Président : **Pierre-Etienne HOLLIER LAROUSSE**
Directeur général : **Serge RAGUIDEAU**
Directeur Général Adjoint : **Laurent DUPOND**

ÉTABLISSEMENT/SERVICE

I IDENTITE

Nom : **Le Vieux Logis**
Adresse administrative : **115 Av de la République – 91230 MONTGERON**
Téléphone standard en horaires d'accueil (préciser les jours et horaires) **01 69 40 84 84**
Téléphone hors horaires d'accueil
Télécopie **01 69 03 94 95**
Courriel : **vieuxlogis@avvej.asso.fr**
Directrice : **Marie-Laure MANUEL**
Directrice adjointe : **Véronique GUEGAN**
SIRET **300 513 033 004 43**
Numéro FINESS **910700210**
Convention nationale collective de travail **CCNT 66**

1^{ère} habilitation en date du : **01/12/1969**
Dernière habilitation en date du : **27/10/2006**
Par : Conseil Départemental
Dernière capacité autorisée : nombre garçons / filles /tranche d'âge : **90 – 12/21 ans**
Le nombre de places d'accueil d'urgence est limité à 2 et soumis aux disponibilités

L'Etablissement est ouvert 365 jours par an

II. ORGANISATION DES LIEUX

1. Lieu d'accueil et administratif

* isolé des unités.....

2. Capacité et types d'hébergement

Unités	Foyers	SAE	Appt partagés	Total
Capacité théorique	46	32	12	90
Capacité budgétée	41	29	11	81
Type de structure	Collectif	Studios	Appt partagés	

Foyers : 4 foyers éducatifs mixtes, à Yerres (11 places), Crosne (11 places), Les Hêtres (12 places), les iris (12 places)

Appartements Partagés : 4 appartements de 3 places, deux appartements de filles et deux de garçons.

SAE : Service d'Accompagnement Educatif 32 studios pour jeunes majeurs

3. Accueils complémentaires

3.1 Dispositif d'aide scolaire ou professionnelle

* sur le lieu de l'hébergement

* indépendant du lieu d'hébergement.....

* réservé à l'établissement.....

3.2 Accueil des familles

Les entretiens avec les familles se font au siège administratif du Vieux Logis à Montgeron

4. Sécurité

Tableau récapitulatif de commissions de sécurité

Lieu			date	avis
Administratif 115 avenue de la République	91230	MONTGERON	04/11/1996	favorable
LES HETRES 1 allée des Hêtres	91210	DRAVEIL	03/10/2016	favorable
CROSNE 4ter avenue Jean Jaurès	91560	CROSNE	09/03/2011	favorable
ABBAYE 102, rue Gabriel Péri	91330	YERRES	11/02/2016	favorable
LES IRIS 77, rue des Plantes	91230	MONTGERON	21/01/2016	favorable

III. ACTIVITE

1. Occupation

1.1. Occupation de l'établissement par unités

unités	Internat	Diversifié	total
capacité autorisée par le dernier arrêté	16790	16060	32850
capacité installée retenue au budget	15152	14494	29646
activité théorique = 100% de capa. installée			
activité prévisionnelle en journées ⁽¹⁾	15152	14494	29646
activité prévisionnelle en % du théorique			
activité réalisée en journées	15124	14935	30059
activité réalisée en % du théorique	99,82	103,04	101,39

1.2. Journées réalisées

Mois	Internat	Diversifié	total
Janvier	1241	1247	2488
Février	1183	1161	2344
Mars	1225	1247	2472
Avril	1217	1155	2372
Mai	1281	1210	2491
Juin	1241	1244	2485
Juillet	1218	1334	2552
Août	1220	1309	2529
Septembre	1298	1231	2529
Octobre	1381	1282	2663
Novembre	1318	1237	2555
Décembre	1301	1278	2579
Total	15124	14935	30059

1.3. Admissions

1.3.1. *Délai d'admission – non aboutissement des demandes :*

La procédure d'admission dure 2 semaines maximum, elle peut être plus rapide si besoin, cependant un temps de préparation est nécessaire pour un bon accueil : rencontre avec le chef de service, le psychologue et les éducateurs.

1.3.2. *Admissions en urgence :*

Nous avons accueilli 6 jeunes en urgence cette année pour une durée moyenne de 1 mois.

2. Population accueillie

2.1. Provenance géographique et statut de la prise en charge

	Présents au 01/01/2016							Présents au 31/12/2016						
	Pl. Dir	ASE				PJJ ORD 45	TOTAL	Pl. Dir	ASE				PJJ ORD 45	TOTAL
	OPP	AP	L223	OPP	CJM		OPP	AP	L223	OPP	CJM			
Garçons Essonne		7	11	9	18		46		6	13	10	20		49
Filles Essonne		10	1	8	16		35		5		15	10		30
IDF garçons					1		1				1	1		2
IDF filles											1			1
Autres garçons														
Autres filles														
TOTAL		17	12	17	35		81		11	13	27	31		82

La majorité des prises en charge sont celles de l'Essonne, seuls 3 jeunes en fin d'année 2016 sont issus d'autres départements d'île de France : du 92, du 94 et du 95. Deux jeunes des hébergements diversifiés (pas de demande de l'Essonne au moment où des places étaient disponibles) et un jeune accueilli sur un pavillon avec un projet de reprise de lien avec sa mère qui habite dans l'Essonne.

	Admissions 2016							Sorties 2016						
	Pl. Dir	ASE				PJJ ORD 45	TOTAL	Pl. Dir	ASE				PJJ ORD 45	TOTAL
	OPP	AP	L223	OPP	CJM		OPP	AP	L223	OPP	CJM			
Garçons Essonne		5	11	8	16		40		2	4	10	23		38
Filles Essonne		6	1	17	6		30		4		12	17		33
IDF garçons				1	1		2							
IDF filles				1			1							
Autres garçons														
Autres filles				1			1			1				1
TOTAL		11	12	28	23		74		6	4	23	40		73

Le nombre de présents relativement stable sur l'année ne reflète pas le nombre important de mouvements : plus des ¾ des effectifs ont été renouvelé. Tous les services sont concernés par ces mouvements, aussi bien les internats que les hébergements diversifiés.

2.2. Répartition par MDS de rattachement

MDS	Jeunes présents au 31/12
Arpajon/Dourdan/ Marcoussis	7
Brétigny sur Orge	5
Chilly-Mazarin/Massy	9
Corbeil/Mennecy	10
Etampes	9
Evry/Courcouronnes/Ris-Orangis	11
Grigny/Viry Chatillon/Juvisy sur Orge	5
Les Ulis	6
Marcoussis	0
Montgeron/Brunoy/Draveil	11
Morangis/Athis Mons/Savigny sur Orge	6
Ste Geneviève des Bois	0
Hors département	3

2.3. Prises en charges multiples pendant le séjour.

Formation en MFR par Alternative		Internat médico-social		Suivi spécifique handicap ou SESSAD	
garçons	filles	garçons	filles	garçons	filles
			2	1	3

Deux jeunes filles étaient accueillies à l'IME de Brunoy en journée, plusieurs jeunes sont suivis par des SESSAD ou pour des handicaps spécifiques (surdit , dyslexie...)

3. Mouvements internes   l' tablissement ou   la structure complexe

de...vers ...	de...vers...
Internat vers autre internat	0
Internat vers Appt partag�s	5
Internat vers SAE	5
Appt partag�s vers SAE	8

18 jeunes ont  t  orient s en interne, ainsi ils ont pu poursuivre leur accession   l'autonomie sans subir une rupture dans leurs parcours.

3.1. Age des jeunes accueillis en 2016

Sur les internats

Âge	Admissions		
	garçons	filles	total
Moins De 14 ans	3	2	5
14 ans	4	5	9
15 ans	7	6	13
16 ans	7	3	10
17 ans	0	0	0
18 ans	0	0	0

Cette année, nous avons abaissé l'âge des jeunes accueillis sur les pavillons puisque 27 avaient moins de 16 ans à leur arrivée.

Aux appartements partagés

Âge	Admissions		
	garçons	filles	total
16 ans	3	6	9
17 ans	2	1	3
18 ans	0	0	0

Sur les appartements partagés, contrairement à l'année dernière, nous avons pu accueillir en majorité des jeunes de 16 ans, de qui permet un réel travail de préparation à l'autonomie.

Au SAE

Âge	Admissions		
	garçons	filles	total
Moins de 18 ans	4	2	6
18 ans	10	6	16
19 ans	2	1	3

Quelques jeunes arrivés sur le service n'étaient pas encore majeurs, 6 jeunes provenant des services internes dont nous connaissons bien le degré d'autonomie.

Age (année révolue) des jeunes sortis en 2016

Sur les internats et appartements partagés

Âge	Sorties		
	garçons	filles	total
13 - 14 ans	1	0	1
15 ans	0	0	0
16 ans	3	2	5
17 ans	10	7	17
18 ans	8	10	18
19 ans	1	2	3
20 ans	1	1	2

Les sorties tardives, à plus de 19 ans, s'expliquent par la problématique des jeunes, relevant parfois du milieu du handicap et qui requièrent un accompagnement de proximité et ne peuvent être orientés vers des services d'autonomie.

Au SAE

Âge	Sorties		
	garçons	filles	total
18 ans	1	2	3
19 ans	4	4	8
20 ans	7	2	9
21 ans	3	4	7

3.2. Durée des séjours

Durée	Jeunes sortis
1 jour à < 1 mois	5
1 mois à < 6 mois	8
6 mois à < 12 mois	9
12 mois à < 18 mois	18
18 mois à < 24 mois	7
2 ans à < 3 ans	5
3 ans à < 4 ans	2
4 ans à < 5 ans	1
5 ans et +	0

Les parcours longs dans l'établissement demeurent les plus nombreux. Les 6 jeunes accueillis dans le cadre de l'urgence expliquent en partie les courtes durées de prise en charge.

3.3. Accueil de fratries par nombre de fratries, sur l'établissement (unités d'accueil confondues) ou le service

de 2	de 3	de 4	de 5	de 6
3				

3 fratries sont accueillies au Vieux Logis dans des lieux de vie différents.

3.4. Accueil des mineurs ou jeunes majeurs étrangers, présents ou admis en 2016 sur les internats et les appartements partagés

	Appartements partagés	Pavillons	SAE	TOTAL
Admissions en 2016	6	13	15	34
Sorties en 2016	6	9	7	22
Présents en 2016 (ni entrées, ni sorties)	0	3	7	10

Sur le SAE, les mineurs isolés devenus majeurs représentent une grande partie des effectifs. Sur les autres services, nous maintenons une diversité dans les problématiques des jeunes accueillis.

3.5. Situations précédant et suivant la prise en charge (hors SAE)

	Admissions		Sorties	
	garçons	filles	garçons	filles
Famille	4	5	4	13
Famille et AED				
Famille et AEMO	1	1		
IDEF / Espace Ado / SAU	5	11	1	2
Autre établissement ASE	17	4	11	8
Foyer du Jeune Travailleur				
Séjour de rupture – Lieu de vie	2	1		1
Rue, hébergement précaire			1	1
Famille d'Accueil	1	2	1	
Solution personnelle autonomie			3	
Foyer maternel				1
CHRS				
Hospitalisation				

Le travail avec la famille réalisé dans l'établissement a permis à 17 jeunes un retour préparé dans leur famille. Les jeunes qui ont été orientés en interne sont comptabilisés dans « autre établissement ASE ».

3.6. Conditions de sortie pour les jeunes majeurs

avant 21 ans			niveau socio professionnel				situation d'emploi				logement				
volonté instit	volonté usager	critere de 21 ans	formation	diplôme prof. CAP BEP Bac BTS DUT	BAC BTSD DUT	sans formation	cdi	alternance	interim tps partie l cdd	très précaire sans emploi ou occasionnel	propre ou en couple	coloc	famille	temporaire fjt crous	famille hôtel chrs autre ASE
22	3	1	6	8	2	10	4	8	7	7	6	0	2	14	4

IV. INTEGRATION DE L'ETABLISSEMENT DANS LA CITE

1. Evènements favorisant l'intégration

Notre implantation ancienne et nos nombreux partenariats font que nous sommes très en lien avec les acteurs locaux : écoles, missions locales, pôle emploi, médecins, CMP....

2. Dispositions relatives au droit et à la participation des usagers

Validés par le conseil d'administration:

Projet d'établissement	<u>OUI</u>
Livret d'accueil	<u>OUI</u>
Charte des droits et libertés transmise / affichée ...	<u>OUI</u>
Contrat de séjour / DIPC / projet individualisé	<u>OUI</u>
Règlement de fonctionnement	<u>OUI</u>
Conseil de Vie Sociale	<u>OUI</u>

Nous avons terminé le projet d'établissement 2016-2021 en fin d'année.

3. Relations parents/enfants

3.1. Visites libres, visites médiatisées, rencontres accompagnées

Famille présente à l'admission	Rencontres régulières	Visites médiatisées à l'extérieur	Familles jamais rencontrées	
			Refus des parents	Abs du territoire
24	48	26	13	19

3.2. Séjours en famille

	Judiciaire	Administratif
Tous les WE et vacances	1	2
1 WE sur 2 et la moitié des vacances	12	1
De temps en temps	4	1
Aucune période	25	1

Nous avons toujours une majorité de jeune sans aucune solution famille ce qui nécessite une présence éducative étayée aussi le Week-end et les vacances.

V. SANTE

1. Prescriptions de psychothérapie

	Au moins 1 ^{er} RDV	En attente de RDV
CMP ou CMPP	5	3
Thérapeute libéral	1	
Praticien privé conventionné CPAM		
Psychologue de l'institution	18	

2. Prescriptions de prise en charge médicosociale de journée (externat IME...)

Type de structure	Nombre de jeunes concernés	En attente de place
IME	2	-
SESSAD	2	-

3. Prises en charge CPAM

VI SCOLARITE

1. Niveau

Niveau scolaire ou de formation	
Collège	19
Lycée	12
Lycée Professionnel	22
Classe d'accueil pour étrangers	8
Apprentissage	11
Déscolarisation	5
EREA/CEFOP	0

Commentaires

Le grand nombre des jeunes déscolarisés s'explique par l'importance des mineurs étrangers mais surtout par l'accueil de jeunes en grande difficultés pour qui le système scolaire n'est pas adapté.

2. Examens et diplômes

Cette année, 16 jeunes ont obtenu un diplôme :

BAFA : ** - CFG : 3 - Brevet des collèges : 1 - CAP : 2 - BEP : 1 Bac Pro : 5 - Bac : 4

VII LOISIRS

1. Pendant l'année scolaire

Basket : 2 /Boxe : 2 /Cricket : 1 /Danse : 2 /Dessin : 1 /Football : 19 /Judo : 1 /Kali escrima : 1

Musculation : 4 / Musique : 1 / Natation : 1 / Rugby : 2 / Taekwondo : 2

2. Pendant les vacances scolaires et hors séjour en famille

Séjours organisés par le Vieux Logis						
Période	Nbre de jours	Lieu	Nb de jeunes	Nb d'encadrants	Activités	Structures
Avril	8	Bretagne	13	4	Itinérance Vélo	Séjour transversal
Juin	7	Marseille	7	2	Plongée	Séjour transversal
Juillet	3	La Rochelle	6	2	Festival musical	SAE
Juillet	7	Ardèche	11	3	Multi activités	CROSNE
Juillet	7	Arcachon	8	3	Découverte	APPARTEMENTS PARTAGES

D'autre part, 24 jeunes ont bénéficié de colonies de vacances cet été pour des séjours d'une ou deux semaines.

VIII. PERSONNEL

1. Temps dédiés

Temps de réunions

-t
emps consacré par mois en réunions internes : **84 heures minimum**
- nombre de réunions de synthèses dans l'année : **minimum 1 à 2 par jeune et par an**
- nombre d'audiences auxquelles participe l'établissement dans l'année : à chaque **convocation**
- collaboration régulière avec d'autres institutions : **oui**

2. Salariés émargeant au registre du personnel

Sur l'exercice, par groupes de fonctions et par type de contrat :

	temps plein	temps partiel	total ETP
Direction/encadrement			
CDI	8		8
Administration/gestion			
CDI ⁽¹⁾	4		4
CDD ⁽²⁾			
Socio-éducatif			
CDI ⁽¹⁾ y compris les surveillants de nuit et maîtresses de maison	45		45
CDD ⁽²⁾ y compris les surveillants de nuit et maîtresses de maison	4		4
Para - médical			
CDI ⁽¹⁾		2,36	2,36
CDD ⁽²⁾			
Médical			
CDI			
Services généraux			
CDI	2		2

Et

Stagiaires	
Contrats professionnalisation	2
Contrats avenir	1

⁽¹⁾ correspond au tableau des ETP augmenté des départs/embauches en cours d'année

⁽²⁾ correspond aux remplacements et renforts de vacances

3. Absentéisme

	Nombre de salariés	Nombre de jours d'absence
Maladie hors accident du travail, ALD	51	2095
Accident du travail, ALD	4	21
Formation, colloques	64	209
CET	-	-
Formation longue	-	-
Congé maternité	2	64
Congé parental	1	11
Congé sabbatique	-	-

(*) Salariés :.

4. Motifs des départs temporaires ou définitifs

	Administration Direction	Éducatif et social	Services généraux	Para médical	Médical	Total
Départ en retraite						
Licenciement		2	1	1		4
Démissions		1		1		2
Mutations		2				2
Fin de période d'essai						
TOTAL		5	1	2		8

5. Profil de l'équipe par unités

Présent au 31/12/2016	Ancienneté des salariés
-1an	11
1 à 5 ans	27
5 à 10 ans	12
10 à 15 ans	7
15 à 20 ans	4
20 à 25 ans	5
25 à 30 ans	2
Supérieur à 30 ans	2

IX. EVALUATION

1. Evaluation

L'évaluation interne a été réalisée en 2010.

L'évaluation externe a été faite en 2014.

Les résultats nous ont été communiqués en 2015 et nous avons mis en place les préconisations :

- Refonte du projet d'établissement,
- amélioration de l'accueil des familles,
- mise en œuvre du CVS,
- Entretien individuel de formation pour chaque salarié.

X. BILAN GENERAL SUR L'ANNEE ECOULEE

Lire les écrits du rapport d'activité de l'A.V.V.E.J.

XI. PROJETS-PERSPECTIVES

- **